



Comment gérer les pénuries d'emploi à l'UPPA ?

Les données du problème sont simples : des composantes ont perdu des postes d'enseignants titulaires, donc elles ont besoin de plus d'enseignants non-titulaires pour assurer les enseignements prévus mais la direction leur donne moins de crédits que nécessaire...

Les stratégies adoptées par les composantes concernées sont variées, deux exemples :

La sélection naturelle, c'est une loi !

À l'UFR Sciences et Techniques de Pau, cette question a été débattue en conseil restreint, en excluant ainsi nos élus (comme ça pas de soucis de diffusion ?). Nous avons eu ici et là quelques informations.

Pour faire simple, avant : 4 ATER + 1 lecteur

Cette année : avec un apport supplémentaire de l'UFR sur ses fonds propres, le conseil restreint aurait décidé d'ouvrir 4 postes (3 ATER et 1 lecteur) et une limitation des inscriptions d'étudiants serait même envisagée.

Un département est forcément lésé par la perte d'un poste.

En l'absence d'accord entre les membres du conseil restreint, le perdant aurait été tiré au sort... une forme comme une autre de sélection naturelle !

Vivre, c'est lutter

À l'UFR LLSHS, tout se décide en plénière. L'enveloppe allouée à l'UFR pour recruter des contractuels (ATER lecteurs, maîtres de langue, CDD dont la plupart pallient les suppressions de postes) devait être de 260 000 euros contre 700 000 euros cette année (dont 100 000 euros étaient financés par l'UFR LLSHS sur fonds propres). Tous les départements sont touchés et tous ont exprimés leur volonté de ne pas accepter un classement car tous ces emplois sont indispensables (et même insuffisants) pour assurer les enseignements.

Épisode 1 : le 22 mars, le conseil d'UFR LLSHS a, à l'unanimité, exprimé un refus d'entériner l'enveloppe proposée. A même été évoquée l'intention de ne pas assurer tous les enseignements à la rentrée si ces postes sont supprimés.

Étape 2 : comme par magie il semble qu'à la sortie du conseil d'UFR de mercredi l'enveloppe avait grossi de 260 000 euros à 450 000 euros. Il manque quand même près de 250 000 euros!!!

Étape 3 : le 28 mars, le conseil d'UFR LLSHS confirme à l'unanimité son refus d'entériner la nouvelle enveloppe proposée.

D'ici la semaine prochaine peut-être l'enveloppe aura-t-elle encore augmenté !

Conclusion :

**À l'UPPA, si tu demandes des moyens, tu n'es pas sûr de les obtenir, mais peut-être ...
Et si tu ne demandes rien, tu es sûr de ne rien obtenir !**

A noter que la direction n'a pas encore informé le comité technique sur ces baisses budgétaires touchant directement l'organisation des services. Peut-être disposerons-nous bientôt d'un récapitulatif pour l'ensemble des composantes. On le demande pour le prochain CT.